

» PRESSE NATIONALE

Economie ↻

L'inter

PLAFONNEMENT DU PRIX DU FAUX THON : LES PRATIQUES SPÉCULATIVES SERONT SANCTIONNÉES

Au terme d'une rencontre de deux heures entre la Direction générale du commerce intérieur, le Conseil national de lutte contre la vie chère (Cnlvc) et les acteurs de la filière de production et de distribution du faux thon, hier mercredi 29 décembre 2021, à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) à Abidjan-Plateau, des sanctions ont été annoncées contre les personnes qui se rendront coupables de pratiques spéculatives ou de non-respect du prix plafonné du faux thon dans le pays. « Je veux que tout le monde joue le jeu. Parce que nous serons plus regardant dans ce secteur. Je vous le dis, si on constate une spéculation, on va sanctionner », a mis en garde le directeur général (Dg) du Commerce intérieur, Aimé Koizan Kablan. Pour lui, cette décision du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, d'assainir le secteur de la distribution du faux thon servant à la confection du garba (attiéké-poisson) tant prisé par les populations ivoiriennes, doit être une réalité sur le terrain.

L'inter

PAIEMENT DES IMPÔTS ET TAXES 2021 : DEUX MESURES PRISES POUR SOULAGER LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

La Direction générale des Impôts (DGI) a pris deux mesures d'exception pour soulager les opérateurs économiques. Il s'agit de la prorogation exceptionnelle de la période de validité du sticker de couleur rouge jusqu'au 31 décembre 2021 et l'autorisation de paiement des impôts et taxes aux guichets des services de recette jusqu'au 31 décembre 2021. Ces deux mesures ont fait l'objet de communiqués radiodiffusés et largement portés à la connaissance des usagers la semaine dernière.

Mandat

BONNE GOUVERNANCE ET GESTION SAINES DES AFFAIRES : LA DGBF SE PRÉMUNIE D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Instaurer et promouvoir un ensemble de valeurs et de règles de conduite au sein de ses agents. C'est la volonté affichée de la Direction générale du Budget et des Finances (DGBF) qui vient de se doter d'un code d'éthique et de déontologie. Cet instrument au service du bon fonctionnement de la DGBF a été présenté à Abidjan, lors d'une cérémonie, hier, mercredi 29 décembre 2021. Ce code comprend un préambule, cinq chapitres, quatre paragraphes, 24 articles et une annexe. Il s'inscrit dans la droite ligne de bonne gouvernance prônée par le Président Alassane Ouattara. Et il a pour objectif d'inculquer aux agents des valeurs essentielles propres à la DGBF qui sont « l'esprit de solidarité, l'excellence et la transparence », a expliqué le directeur général, Traoré Seydou.

FILIÈRE ANACARDE : LES PRODUCTEURS SATISFAITS DES EFFORTS DE L'ÉTAT

En dépit des effets collatéraux liés à la crise sanitaire, l'année 2021 a été satisfaisante pour les acteurs de la Filière anacarde. La centrale des producteurs d'anacarde est unanime sur le fait. Hier, face à la presse à Cocody, elle a salué « la grande lueur d'espoir » qu'apporte le Chef de l'Etat et le gouvernement aux producteurs. En effet, à en croire cette centrale, après la réforme, le gouvernement continue de respecter tous ses engagements vis-à-vis des producteurs. « Les prix que l'Etat nous fixe à chaque campagne sont respectés et connaissent chaque deux semaines une hausse considérable », s'est réjoui le 2e vice-président, Crépin Dagou. De même, il a salué les subventions mises en place ces dernières années pour les producteurs via les exportateurs qui paient « les produits au prix de la subvention indiquée officiellement »...



BOUAKÉ / TRANSPORTS URBAIN : 200 NOUVEAUX TAXIS IVOIRE SONT ARRIVÉS DANS LA CAPITALE DE LA RÉGION DE GBÊKÊ

Le transport urbain à Bouaké a enregistré, hier, mercredi 29 décembre 2021, la présence de 200 nouveaux taxis estampillés "Taxi Ivoire". Ces véhicules flambant neufs, qui sont arrivés dans la capitale de la région de Gbêkê, viendront renforcer la mobilité des populations. Qui pourront aisément se déplacer dans les différents quartiers de la ville. Ces véhicules « full option » consacrent la volonté affichée du ministre des Transports, Amadou Koné, de renouveler le parc automobile des taxis de Bouaké. Pour rappel, c'est le samedi 11 décembre dernier que le ministre des Transports a annoncé la venue des nouveaux moyens de locomotion dans la ville. C'était au centre culturel Jacques Aka de Bouaké, lors d'une cérémonie de présentation de nouvelles gammes de taxis proposées par la Société Ivoirienne de Distribution Automobile (SOCIDA).

Société ↻



TRANSPLANTATION HÉPATIQUE : L'OMS SOUTIENT LA PREMIÈRE INTERVENTION CHIRURGICALE IVOIRIENNE

La Côte d'Ivoire vient de réaliser avec prouesse son premier cas de transplantation hépatique. Le professeur Kéli Elie, chef du Service de Chirurgie générale, Digestive et Endocrinienne au CHU de Treichville (Abidjan), l'a annoncé le 29 décembre 2021, au Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi. C'est une première expérience dans la sous-région, qui a bénéficié de l'appui technique, financier et matériel de l'OMS. Ainsi, la Côte d'Ivoire devient le 3ème pays africain à réaliser la transplantation hépatique après l'Egypte et l'Afrique du Sud. Le Premier Ministre Patrick Achi a félicité l'équipe des experts ivoiriens et égyptiens pour cette prouesse médicale. Il a salué la coopération Sud-Sud, et annoncé que les autorités ivoiriennes mettront tout en œuvre pour la création d'un centre de transplantation d'organes afin de faire de la Côte d'Ivoire le hub sanitaire pour la sous-région. Il a remercié l'OMS pour son appui technique et financier ayant permis la réussite de ce projet.



SAN-PEDRO : 90 PERSONNES INTERPELLÉES ET PLUS DE 3 TONNES DE DROGUES DÉTRUITES

La cellule anti-drogue de la 5e légion territoriale de gendarmerie de San-Pedro a procédé, le lundi dernier, à la destruction de plus de 3,17 tonnes de drogue et de médicaments de qualité inférieure falsifiés (MQIF) d'une valeur marchande de 23 millions FCFA. Cette opération a eu lieu à la décharge sur l'axe côtière en présence des autorités locales et du substitut du procureur de la République près du tribunal de première instance de San-Pedro, Tré Décaholi. Ces produits avaient été saisis sur la période d'octobre 2020 à décembre 2021. Des résultats probants ont été enregistrés au cours de la période de saisie. Ainsi 90 personnes de diverses nationalités dont une femme ont été interpellées et déférées dans les maisons d'arrêt et de correction de Sassandra, Soubré, Tabou et Divo. 17 fumeurs dont 6 à San-Pedro et 11 dans les localités respectives de Soubré, Meagui, Yabayo, Tabou, Adjaméné et Grand Zatry ont été détruits.

FACE À LA MONTÉE DU NOMBRE DE CAS DE COVID-19, PIERRE DIMBA (MINISTRE DE LA SANTÉ) : « SI VOUS N'ÊTES PAS VACCINÉS, LA COVID PEUT VOUS CONDUIRE À LA MORT »

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a ouvert un vaccinodrome sur le terrain de Yopougon Bae, le deuxième après celui du Parc des sports de Treichville, le plus grand. La cérémonie s'est déroulée, le mercredi 29 décembre 2021, autour du lancement de la campagne de mobilisation des acteurs de santé, intitulée "Tous ensemble, tous mobilisés pour la qualité des soins et la sécurité des parents". Le ministre Pierre Dimba, qui s'est réjoui de la performance de la Côte d'Ivoire qui a vacciné 7 millions de personnes, a fait savoir que la vaccination induit la forme légère de la covid-19. « Si vous n'êtes pas vaccinés, la covid peut vous conduire à la mort. Pour cette fin d'année, évitez les rassemblements, respectez les mesures d'hygiène et faites-vous vacciner. En 2022, nous devons bouter hors de la Côte d'Ivoire, la covid-19 », a-t-il lancé.

CORONAVIRUS EN CÔTE D'IVOIRE : 1 502 NOUVEAUX CAS, 47 GUÉRIS ET 1 DÉCÈS ENREGISTRÉS, HIER

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle a enregistré ce mercredi 29 décembre 2021, 1 502 nouveaux cas de Covid-19 sur 5 348 échantillons prélevés soit 28,1 % de cas positifs, 47 guéris et 1 décès. A la date du 29 décembre 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 66 568 cas confirmés dont 61 424 personnes guéries, 708 décès et 4 436 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 221 161. Le 28 décembre, 75 879 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 7 030 231 doses du 1er mars au 28 décembre. Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle invite toutes les personnes de plus de 18 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.

Culture 

GRATITUDE DES SOMMITÉS DES ARTS AU MINISTRE DE TUTELLE : AKISSI DELTA ET WEREWERE LIKING CHEZ HARLETTE BADOU

Akissi Delta et Werewere Liking, pionnières de la culture ivoirienne ont été toutes les deux chez la ministre de la Culture, de l'Industrie des Arts et du Spectacle, Harlette Badou. C'était le mardi 28 décembre 2021 au cabinet de la ministre au Plateau. Objectif, lui présenter le prix d'excellence qu'elles ont remporté. L'information a été donnée par la cinéaste ivoirienne Akissi Delta sur les réseaux sociaux. Heureuse de les recevoir dans les locaux de son ministère, Harlette Badou N'guessan n'a pas manqué de féliciter les deux braves dames de la culture ivoirienne avant de leur transmettre les félicitations du gouvernement ivoirien pour, a-t-elle précisé, cet honneur qu'elles viennent d'effectuer en faveur de la Côte d'Ivoire.

Sport 

AFRICA SPORT : GUÉDÉ GBA EST DÉCÉDÉ HIER

Interné au CHU de Cocody depuis le mardi 21 décembre 2021, l'ancien attaquant vedette de l'Africa Sports d'Abidjan et des Eléphants de Côte d'Ivoire, Guédé Gba Ignace dit Turbo, a tiré sa révérence, hier mercredi 29 décembre 2021, dans le même établissement sanitaire. Depuis sa chute en plein cours d'Eps à Bongouanou où il était professeur d'Education physique et sportive (EPS), l'ancien Aiglou ne s'est plus jamais retrouvé jusqu'à sa disparition hier. Son ancien coéquipier, le nouveau président du club vert et rouge, Kuyo Téa Narcisse lui avait rendu visite dans l'hôtel où il se trouvait à Yopougon afin que tout le nécessaire soit fait pour sauver celui qui aura marqué toute une génération d'amoureux de football et de sport.



CENT-QUATORZE INSPECTEURS DE SOIN PRÊTENT SERMENT AU TRIBUNAL D'ABIDJAN-PLATEAU

Au total, 114 inspecteurs de soin ont prêté serment au tribunal de première instance d'Abidjan Plateau après 24 mois de formation, à l'issue d'une cérémonie initiée, mercredi 29 décembre 2021, par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle. Ces inspecteurs, issus de l'Institut nationale de formation des agents de santé (INFAS), ont promis de respecter et valoriser fidèlement les notions de probité, impartialité, humanisme et rigueur dans leur nouvelle fonction, devant les juges, procureur, l'administration de l'INFAS et la délégation du ministre de tutelle, Pierre N'gou Dimba. Cette première génération d'inspecteurs de soin, dotée d'un diplôme de master en management de santé, vient ouvrir une nouvelle lucarne de fonction dans le domaine de la santé, qui attribue la mission de veiller à la qualité des soins et la sécurité des patients dans les établissements sanitaires.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale